

CENTRE

Axe 9 : Qualité de vie au travail -QVT

# Module n°2 : Module "flash" - Elaboration du Document Unique et du PAPRI Pact

## Contexte

---

Pas de contexte

## Objectifs

---

- Connaître le cadre législatif et réglementaire applicable, ainsi que les enjeux relatifs à la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Comprendre les principes de mise en place d'une démarche d'évaluation des risques professionnels
- Définir l'organisation nécessaire pour déployer la démarche au sein de l'établissement (méthodologie, catégories de risques, notion d'unité de travail, acteurs-ressources, moyens selon les 3 niveaux de prévention)
- Savoir identifier et évaluer préventivement les risques d'une situation de travail
- Savoir analyser des situations post-accidents avec des outils dédiés pour améliorer les dispositifs de prévention
- Construire son programme de prévention des risques professionnels : PAPRI Pact

## Renseignements complémentaires

---

co-financement ANFH/ETS Pré requis : Recueil des données de sinistralité complété

## Programme

---

Le module s'organise autour des étapes suivantes :

- Comprendre les enjeux de la prévention
- Connaître le cadre réglementaire applicable
- Définir la méthodologie pour mettre en oeuvre une démarche durable d'évaluation des risques
- Identifier les unités de travail, les dangers, formaliser les risques et les évaluer
- Finaliser et valider les éléments de cadrage pour déployer son évaluation des risques (modalités d'évaluation, actions de prévention)
- Exploiter les résultats du Document Unique
- Définir et mettre en place son PAPRI Pact
- Communiquer et planifier la démarche d'évaluation des risques professionnels

[https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AY6tkh\\_F0EhXtQqDfOm\\_](https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AY6tkh_F0EhXtQqDfOm_)

- Mobiliser un suivi tutoré et favoriser les retours d'expérience (freins et ressources au cours de la mise en oeuvre de l'évaluation des risques professionnels...)

**Public**

**Direction et encadrement, RH, Chargé de prévention, Représentants du Personnels en charge de la prévention.**

**Directeurs, DRH, Responsable GHSE, Préventeurs, Représentants du personnel, Référents prévention**

**Exercice**

**2025**

**Code de formation**

**A214**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**GROUPE JLO**

**Durée**

**28 heures**